

Une formation évaluée

Un retour d'expérience sera effectué afin que chaque stagiaire puisse exprimer son avis sur les axes d'amélioration possibles du programme et des méthodes pour une formation que la Gendarmerie souhaite avant tout utile et structurante.

L'ACGNA, c'est quoi ?

Elle sert de support juridique à ce projet et pilote, en lien avec le groupement de Gendarmerie Départementale des Ardennes, l'ingénierie de formation.

Les contacts

Adresse postale

Association des Cadets de la Gendarmerie Nationale des Ardennes
11, route de Najauge
08320 Vireux-Molhain

Courriel : cadetsgend08@gmail.com

Téléphone

Fabrice RASQUIN, Président de l'association
Chef d'escadron de Gendarmerie (RCDS)
06.09.04.64.81

Notre site web : www.acgna.fr



Retrouvez-nous sur les réseaux sociaux



académie
Reims



ac-reims.fr



SNU-MIG 2022 Gendarmerie Nationale

Rejoignez la **1^{ère}** promotion
des Cadets de la Gendarmerie
des Ardennes



La Gendarmerie Nationale des Ardennes, ses réservistes et l'Éducation Nationale ont créé un partenariat avec l'Association des Cadets de la Gendarmerie Nationale des Ardennes (ACGNA) afin de participer au SNU dans sa phase 2 de la Mission d'Intérêt Général (MIG).

Cette cession aura lieu du 24 octobre au 28 octobre 2022 et du 31 octobre au 04 novembre 2022.

L'ACGNA sert de support juridique à ce projet.

Les objectifs de la phase n° 2 au sein de la Gendarmerie

- 84 heures de découverte, formation, découvrir ses nombreux métiers;
- Promouvoir les valeurs de la citoyenneté ;
- Acquérir une meilleure connaissance de l'arme, s'imprégner de l'esprit militaire ;
- Entretenir le devoir de mémoire ;
- Se mettre en situation d'intervention ;
- Renforcer le lien Armée-Nation ;
- Apprendre la cohésion ;
- Développer l'esprit citoyen au travers de projets collectifs dans les domaines de l'environnement, des activités sportives, de la solidarité ;
- Accéder à la réserve opérationnelle ;
- Faire naître des vocations pour recruter de futur gendarme
- Rencontrer des grands témoins et acteurs locaux ;
- Mettre en valeur l'esprit de solidarité et la protection environnementale.



Vous serez encadrés par des réservistes ou des Gendarmes d'active tout le long des deux semaines.

Une dernière demi-journée consacrée à une remise de diplôme et au plantage d'un arbre au sein du groupement de la Gendarmerie symbole du passage dans l'institution.

Lors de votre séjour, de nombreuses activités comme

- Secourisme et présentation du SDIS des Ardennes ;
- . Présentation des armes utilisées en Gendarmerie et Tir ;
- . Présentation d'une scène de crime reconstituée ;
- . Participation à une audience judiciaire avec présentation des missions de la justice) - procureur, juge ;
- . Techniques de recherche de personne en forêt et recherche infraction code de l'environnement ;
- . Sécurité routière ;
- . Les addictions CBD, drogues ;
- . Présentation de la Gendarmerie en général (grades, missions) ;
- . Techniques de contrôle des véhicules et arrestation...

Des visites et des temps de partage

- . PSPG de Chooz et visite de la centrale nucléaire ;
- . Visite entreprise comme VALODEA ;
- . Visite château RENAUDIN à Charleville-Mézières ;
- . Course d'orientation ;
- . Journée de cohésion dans les bois...

Envie de rejoindre l'aventure ?

Quelques conditions pour s'inscrire

- ✓ Être âgé de 16 ans minimum et avoir réalisé sa phase 1 du SNU ;
- ✓ Être inscrit en 1^{ère} année dans un lycée des Ardennes ;
- ✓ Résider dans les Ardennes ;
- ✓ Avoir une autorisation parentale (des deux parents ou du tuteur légal) pour les mineurs ;
- ✓ Avoir une assurance scolaire couvrant les activités extrascolaires;
- ✓ Présenter un certificat médical d'aptitude à la pratique sportive daté de moins de 2 mois à l'inscription ;
- ✓ Remplir le dossier de candidature disponible à votre lycée ou téléchargeable sur www.acgna.fr
- ✓ Envoyer votre dossier par mail à : cadetsgend08@gmail.com

